

Conseil bâtiment



➤ Pour tout éleveur

Vous souhaitez :

- analyser vos besoins en matière de conseils concernant votre exploitation et bâtiments d'élevage (aménagements, plan d'épandage...)
- connaître le coût de cet aménagement et le montant des subventions
- une proposition qui tienne compte de vos contraintes et attentes

Nous vous proposons :

- une visite de l'exploitation pour la collecte des informations
- la remise d'un document faisant office de compte rendu de visite avec les préconisations d'aménagement

Durée : variable selon la complexité de votre projet

Nos plus ++

Un conseil indépendant de toute démarche commerciale, apporté par des techniciens spécialisés en bâtiments d'élevage

Des conseils croisés avec les autres partenaires techniques de l'éleveur

Prestation réalisée par les conseillers bâtiments

- François-Xavier BARBIEUX, Vincent CHARBONNEL, Jérôme DELARBRE

Contact

Nicole TERRISSE

04 71 45 55 38

batiment@cantal.chambagri.fr



Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239

15002 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 45 55 00

Fax 04 71 48 97 75

<http://www.cantal.chambagri.fr>

Tarifs et conditions de vente sur demande